

6. D'encourager et de faciliter des visites de délégations scientifiques (y compris dans les domaines professionnel, technologique et administratif), de délégations universitaires et les visites de particuliers ainsi que l'échange d'informations sur une base de réciprocité.

B. Échanges entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement secondaire spécialisé de l'URSS et les institutions canadiennes

Les deux parties sont convenues:

1. D'échanger chaque année entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement secondaire spécialisé (MINVUZ) et les institutions canadiennes, de trois à cinq professeurs et spécialistes de chaque pays qui feront des recherches en sciences pures et appliquées, en sciences sociales et en sciences humaines pour des périodes de un à cinq mois, jusqu'à concurrence de dix mois-personnes. Du côté canadien, ces professeurs et spécialistes jouiront de l'appui financier du ministère des Affaires extérieures. À l'invitation de la partie d'accueil, les participants au programme peuvent donner séparément des conférences et présenter des rapports;